

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 12 MAI 1975

**STATEMENT
DISCOURS**



NOTES POUR UN DISCOURS
SUR L'AIDE AUX PAYS
EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT
PRONONCÉ EN L'ÉGLISE ST. MARK
DE PORT HAWKESBURY,
NOUVELLE-ÉCOSSE,
LE DIMANCHE 4 MAI 1975

J'aimerais m'entretenir avec vous ce matin de l'aide aux pays en voie de développement et, d'une façon plus générale, des relations du Canada avec le Tiers monde. Ces derniers temps, on accorde une attention considérable à cette question dans la presse, dans nos milieux gouvernementaux et dans les assemblées internationales. Certaines questions capitales surgissent dans mon esprit quant au rôle que jouera le Canada en ce domaine. Celles-ci me semblent toucher l'essentiel de ce que le Canada peut et doit faire pour aider le Tiers monde.

D'abord, quelles sont les raisons fondamentales à l'origine de l'établissement d'un programme d'aide à l'étranger?

Ensuite, quelle somme le public canadien, et plus précisément les contribuables, désire-t-il voir consacrée aux programmes d'aide? Je pense ici à la situation économique interne du pays et à la possibilité d'affecter plutôt les derniers publics à nos programmes nationaux.

Troisièmement, comment le public et les organismes non gouvernementaux peuvent-ils être encouragés à jouer un rôle plus actif dans les secteurs de l'aide et du développement?

Quatrièmement, quel appui, autre que l'aide, le Canada et d'autres pays développés et bien nantis peuvent-ils fournir aux pays en voie de développement?

Enfin, est-il nécessaire, comme le prétendent nombre de pays en voie de développement, d'établir un nouvel ordre économique international?

L'élaboration d'une politique d'aide aux pays en voie de développement exige d'abord de définir les raisons fondamentales qui appellent la mise sur pied d'un programme d'aide et le transfert d'une partie importante des ressources et des richesses d'un pays vers d'autres pays.

Nous faisons tous partie de la collectivité humaine. Que l'homme se préoccupe de son prochain et qu'il partage sa richesse et les ressources de son environnement le justifient en bonne part de se dire civilisé. Ce désir de partage se manifeste au sein d'une famille, d'une communauté ou d'une nation mais il est également le fait des relations entre les nations. Il s'agit là, à mon avis, de la raison principale qui milite en faveur de l'aide aux pays moins fortunés que le nôtre.

Cette aide peut revêtir plusieurs formes.

Elle peut l'être pour des raisons humanitaires, surtout lorsqu'il s'avère urgent de porter immédiatement secours aux innocentes victimes de cataclysmes ou d'insurrections qui ont semé la souffrance sur de vastes étendues.

Ou bien, l'aide peut être à long terme et destinée à susciter l'auto-suffisance dans une économie où elle est inexistante. En de tels cas, son but est d'élever les niveaux de vie et de production, de sorte que cette économie se développe par elle-même. Je prétends que l'aide doit être acheminée tout particulièrement vers les pays les plus pauvres du monde et, dans ces pays, aux groupes les plus défavorisés.

On peut également considérer un programme d'aide comme avantageux pour le pays qui l'accorde. Une relation suivie et satisfaisante née de l'établissement d'un programme d'aide peut renforcer les liens entre les pays concernés et leur rapporter des avantages à long terme dans des domaines aussi divers que le commerce, les investissements, la coopération industrielle et les échanges culturels. Lors de ma dernière visite en Afrique, j'ai pu constater les résultats des programmes substantiels d'aide que nous avons accordés à cette région du globe, et ce, tant sur le plan des avantages pour les pays bénéficiaires que du point de vue des relations amicales qui se sont établies entre le Canada et ces pays.

Ma deuxième question porte sur le montant que le contribuable canadien est prêt à déboursier pour les programmes d'aide.

Il pourrait sembler, compte tenu de nos propres difficultés économiques, que les Canadiens voudraient une réduction des sommes allouées à l'aide étrangère. Au contraire, j'ai constaté pour ma part un appui solide et croissant à cet égard. Dans les lettres que je reçois, on m'incite beaucoup plus souvent à faire plus pour les pays en voie de développement qu'on ne me presse d'en faire moins.

Les Canadiens sont des gens choyés. Notre pays est l'un des plus riche du monde tant par son niveau de vie que par ses ressources naturelles, notamment les denrées alimentaires et l'énergie, deux secteurs qui ont été l'objet des préoccupations mondiales au cours des dernières années. C'est pourquoi les Canadiens peuvent se permettre d'être généreux, et, selon mon expérience, ils ont tendance à l'être lorsqu'il s'agit de nos relations avec les pays du Tiers monde.

Mais il ne s'agit pas d'une simple question de générosité. Nous vivons dans un monde de plus en plus interdépendant. Le bien-être de pays développés tel le Canada tient de plus en plus au sort des pays en voie de développement; il est donc dans notre intérêt d'aider ces derniers. Les gouvernements de certains pays développés ont connu des pressions autarciques et isolationnistes qui les poussaient à restreindre ou à diminuer leurs programmes d'aide et à se concentrer exclusivement sur la recherche de solutions à leurs problèmes internes. Mais le Canada se doit d'être et est une nation ouverte sur l'extérieur, qui dépend des bonnes relations avec des pays de plusieurs parties du globe.

A mon avis, le public canadien reconnaît ces réalités et, par conséquent, appuie fermement l'orientation et l'expansion que connaît notre important programme d'aide à l'étranger.

A la question de l'appui aux programmes d'aide se lie celle de la participation du public à ces mêmes programmes.

Je souhaite, depuis quelque temps, une participation plus directe du public et des organismes non gouvernementaux au processus d'aide à l'étranger. C'est pourquoi nous facilitons et encourageons celle-ci. Depuis

longtemps, les organismes canadiens non gouvernementaux s'occupent activement et efficacement d'aider les pays en voie de développement, particulièrement dans les secteurs des secours d'urgence et de l'aide humanitaire. L'Agence canadienne de développement international met à la disposition de ces organismes des fonds de plus en plus importants afin qu'ils puissent fournir une aide accrue aux peuples du Tiers monde. D'ailleurs, cet appui financier ira en croissant.

Une nouvelle dimension pourra s'ajouter à la participation du public grâce au programme volontaire d'aide à l'alimentation établi par le Canada. Je cherche par l'entremise de ce programme, une suite directe de la Conférence mondiale de l'alimentation tenue à Rome, en novembre de l'an dernier, à encourager et à faciliter la participation des provinces, du public et des organismes non gouvernementaux à nos efforts d'aide alimentaire. Ainsi, il sera plus facile à tous ceux qui désirent, individuellement ou collectivement, prendre part à notre programme d'aide, de le faire. Le Gouvernement fédéral assurera la coordination de ce programme qui, je l'espère, sera une entreprise coopérative impliquant plusieurs secteurs de la société canadienne dans un effort global où le Canada joue un rôle si important.

J'en viens maintenant à ma quatrième question. Quel appui, autre que l'aide, le Canada et d'autres pays riches peuvent-ils fournir aux pays en voie de développement?

Les pays en voie de développement cherchent de plus en plus à aller au delà de l'aide dans leurs relations avec les pays industrialisés. L'aide n'est qu'un des facteurs du développement d'un pays pauvre. Pour un tel pays, les échanges commerciaux, les questions monétaires, les prix de leurs biens d'exportation et ceux des biens qu'ils doivent importer, ont une incidence beaucoup plus grande sur leur avenir et leur prospérité que les apports d'aide. Un nombre croissant de pays en voie de développement veulent dépasser le stade de simples bénéficiaires de l'aide étrangère et devenir des partenaires à part entière dans un système économique international qui, jusqu'à maintenant, les a plutôt ignorés.

Des mesures doivent être prises afin d'accorder une plus grande priorité au commerce et aux problèmes monétaires et financiers des pays en voie de développement. Ces derniers tentent d'obtenir un meilleur traitement pour leurs exportations, voudraient un plus grand accès aux marchés financiers et veulent, au niveau du système monétaire international, des arrangements qui répondent plus adéquatement à leurs besoins. Quant à nous, nous recherchons ces mêmes objectifs lors des Négociations multilatérales sur le commerce aux termes des accords du GATT et aussi par l'entremise du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et du système des Nations Unies. Ces questions font présentement l'objet de discussions à la réunion des chefs des gouvernements des pays du Commonwealth qui se tient à Kingston, en Jamaïque, et nous espérons qu'à la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui se tiendra en septembre de cette année, des progrès pourront être réalisés dans ce secteur capital.

Enfin, j'aimerais traiter de la nécessité ou non d'établir un nouvel ordre économique international. Les pays en voie de développement ont demandé, au cours des dernières années, que l'on procède à cette réforme. Le ton est souvent exacerbé en raison de la frustration qu'ils ont accumulée au cours d'années de stagnation économique et de privations alors que partout, dans le monde, la prospérité et la richesse continuent en quelque sorte de mener une coexistence pacifique avec la pauvreté. C'est avec confiance et d'une seule voix que les pays du Tiers monde réclament un nouveau système qui les placerait dans une position relativement plus avantageuse dans l'économie mondiale, non comme les bénéficiaires des fruits de la générosité volontaire des riches, mais comme des partenaires égaux au sein du système dont ils profiteraient au même titre que les autres pays.

Leur approche a d'abord fortement préoccupé les dirigeants politiques des pays développés. L'idée de la création d'un nouvel ordre implique la destruction ou du moins, une réforme en profondeur de l'ancien. Et pourtant, il apparaît clair aux yeux de tous les observateurs de la scène internationale que nous sommes déjà engagés dans un mouvement de transition vers un nouvel ordre économique international. Dans ce processus, le concept de l'interdépendance a pris une signification nouvelle et plus équilibrée: non seulement les pays en voie de développement dépendent-ils des pays industrialisés dans des domaines tels l'aide, la technologie et l'investissement, mais les pays industrialisés dépendent également des pays en voie de développement et ce, particulièrement dans le domaine des ressources naturelles.

Si l'ancien ordre est la cause de l'exploitation du pauvre par le riche, mettons un terme à cette pratique. S'il est responsable du fossé infranchissable entre le riche et le pauvre dans le monde, il faut peut-être en examiner les principes de base. Ce qui s'impose à l'heure actuelle, c'est le dialogue et la coopération entre les pays développés et en voie de développement de sorte que l'on puisse s'entendre sur les nouvelles formes d'interdépendance vers lesquelles nous nous acheminons inévitablement.

L'établissement d'un nouvel ordre économique n'impose pas le rejet de toutes nos institutions et de nos schèmes politiques et économiques fondamentaux. Il signifie, par contre, la transformation de notre système économique international de sorte que le plus grand nombre possible de gens bénéficient de ce système et qu'un jour, les peuples et les nations puissent vivre plus dignement et harmonieusement, libérés de l'oppression de la pauvreté. Si un système économique responsable ne fait pas échec à cette pauvreté, celle-ci engendrera la misère et les conflits d'un ordre tragique au cours des années à venir.

On n'a pas évalué l'ensemble du coût national de ce nouvel ordre économique international, pas plus qu'on n'a défini clairement ce dernier. Il restera à trouver les modes d'application des principes directeurs élaborés. Mais je demeure confiant qu'au fur et à mesure de la transformation, inévitable d'ailleurs, du monde et de l'évolution du système économique international, les Canadiens seront prêts à assumer leur part raisonnable du fardeau et donc, à jouer un rôle important dans la création d'un monde

D

- 5 -

D

meilleur.

Je vous remercie d'avoir été attentifs à mes propos.

- 30 -